



On fait le point sur le DPC

le SFCD et la Team des nouveaux
dentistes vous accompagnent et
informent



sfcd



En ce moment les chirurgiens dentistes reçoivent de nombreux mails, courriers ou sms pour les inciter à se mettre à jour de leur DPC :

mais qu'est-ce que le DPC? est-on obligé.e d'être à jour et comment faire pour l'être?

le Sfcod répond à toutes ces questions

The logo for Sfcod is displayed on a yellow rounded rectangular background. The letters 's', 'f', and 'c' are in a light blue color, while 'o' and 'd' are in a purple color. A white curved line arches over the letters 'f' and 'c'.

sfcod

An illustration of several colored pencils (yellow, blue, green, red) scattered on a light blue surface.

mise à jour janvier 2023

C'est quoi le DPC?

c'est le
Développement
Personnel Continu



- il regroupe un ensemble d'actions de formation jugées comme prioritaires par les instances décisionnaires
- il est contrôlé de façon triennale et la période actuelle porte sur 2023-2025.

mise à jour janvier 2023



C'est obligatoire ?

Pendant chaque période triennale tout dentiste doit participer à AU MOINS DEUX TYPES d'actions de DPC :

- formation continue (celle qu'on fait le plus facilement)
- évaluation des pratiques professionnelles
- gestion des risques

donc il faut vérifier sur votre espace que vous avez bien effectué au moins 2 types d'actions parmi les 3 cités ci-dessus.

On vous fait un schéma plus clair en suivant!

yes

mise à jour janvier 2023



C'est obligatoire ?

sur 3

Pendant les 3 ans:

SOIT

action(s) formation
continue



action(s) amélioration
des pratiques

SOIT

action(s) gestion
des risques



action(s) formation
continue

SOIT

action(s) amélioration
des pratiques



action(s) gestion
des risques

yes

On vous explique plus loin dans ce tuto comment savoir à quel type d'action DPC vous avez ou allez participer.

mise à jour janvier 2023



C'est obligatoire ?

yes

La réalisation du DPC est contrôlée par le conseil de l'ordre qui va donc te signaler ton manquement
Cela intervient dans la certification des chirurgiens-dentistes qui aura lieu tous les 6 ans

mise à jour janvier 2023



Maintenant que vous avez
compris on vous donne la
marche à suivre pour valider
toutes les étapes



mise à jour janvier 2023



1 CRÉER OU METTRE À JOUR SON ESPACE SUR AGENCE DPC

cette étape est à réaliser
impérativement avant de chercher à
saisir/valider une action dpc

mise à jour janvier 2023



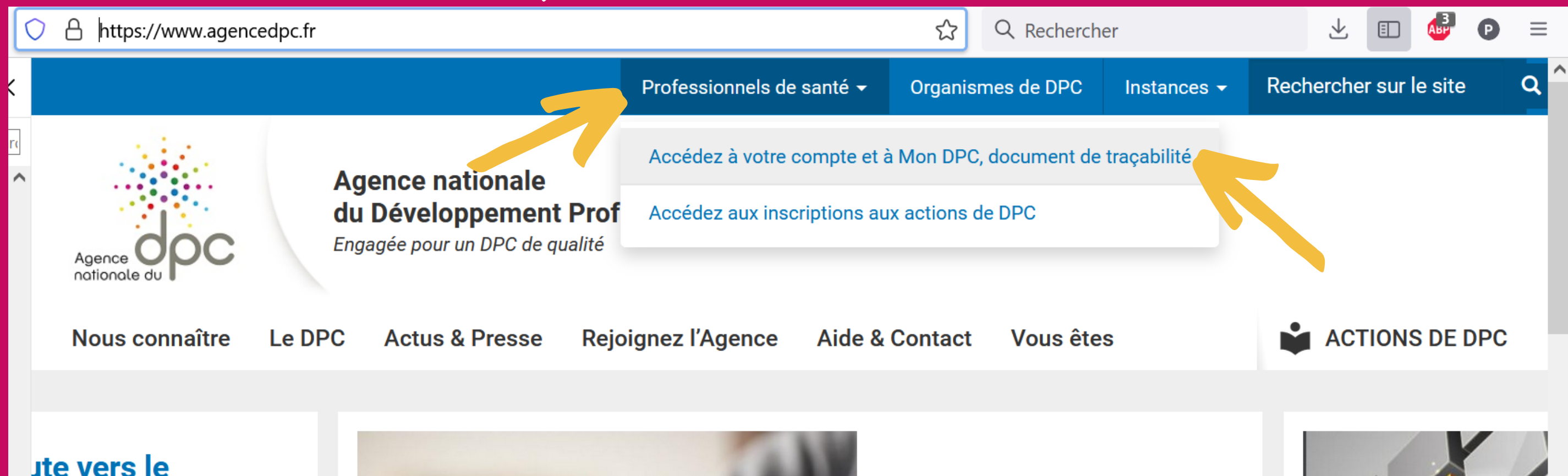
1

CRÉER OU METTRE À JOUR SON ESPACE SUR AGENCE DPC

Créer votre compte DPC, si ce n'est déjà fait sur le site

<https://www.agencedpc.fr>

Cliquer sur « Professionnels de santé » puis « Accédez à votre compte et à Mon DPC »

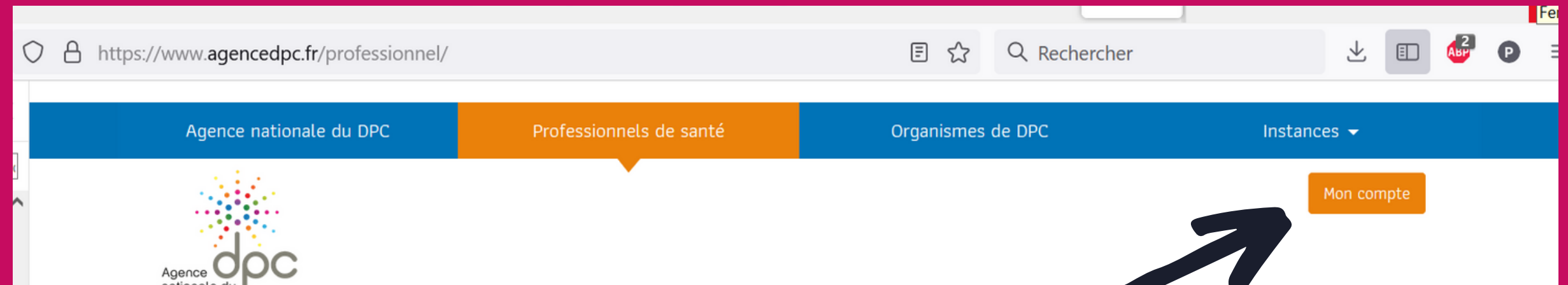


mise à jour février 2023

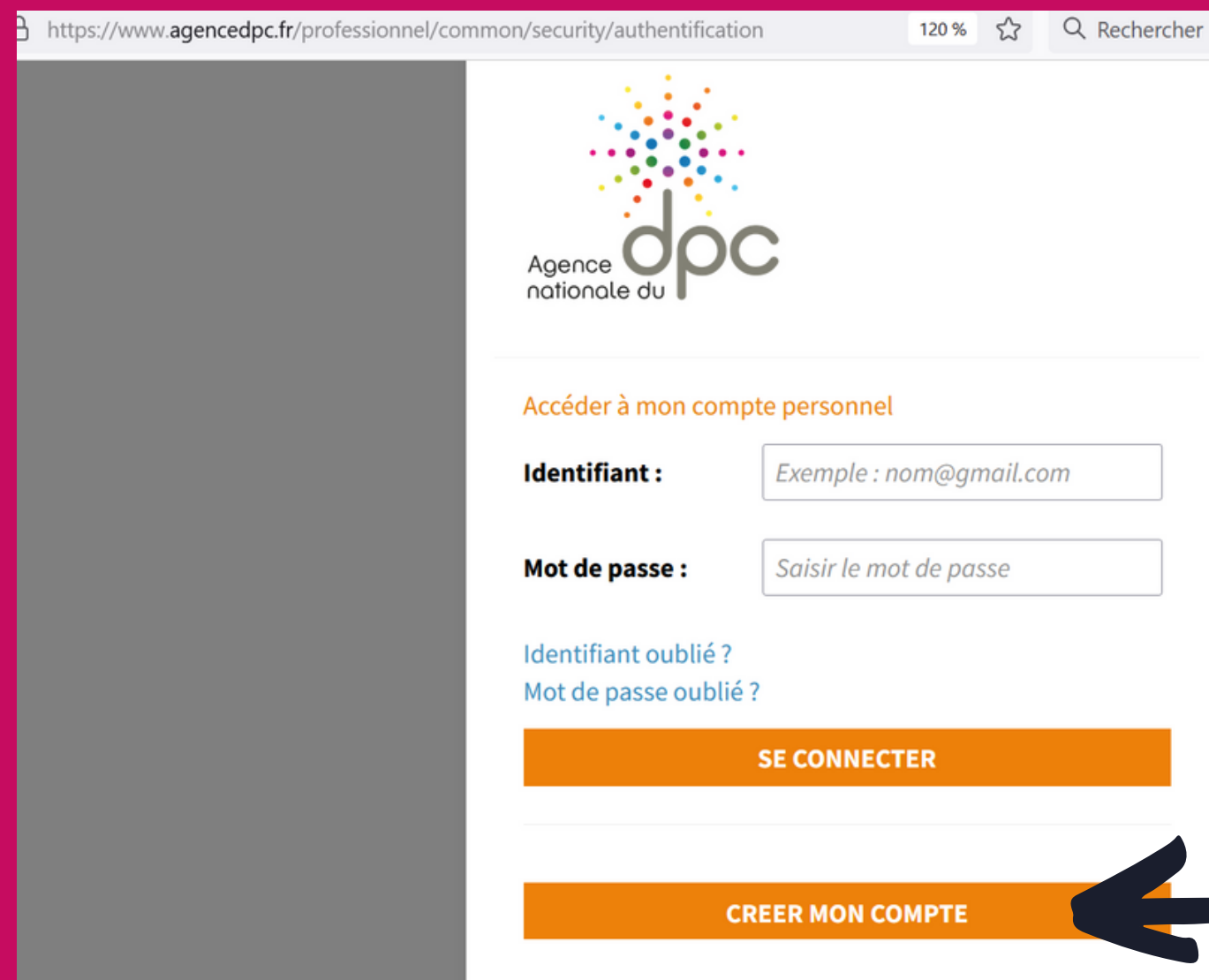


I CRÉER OU METTRE À JOUR SON ESPACE SUR AGENCE DPC

cliquer sur "Mon compte"



et enfin sur
« Créer mon
compte »



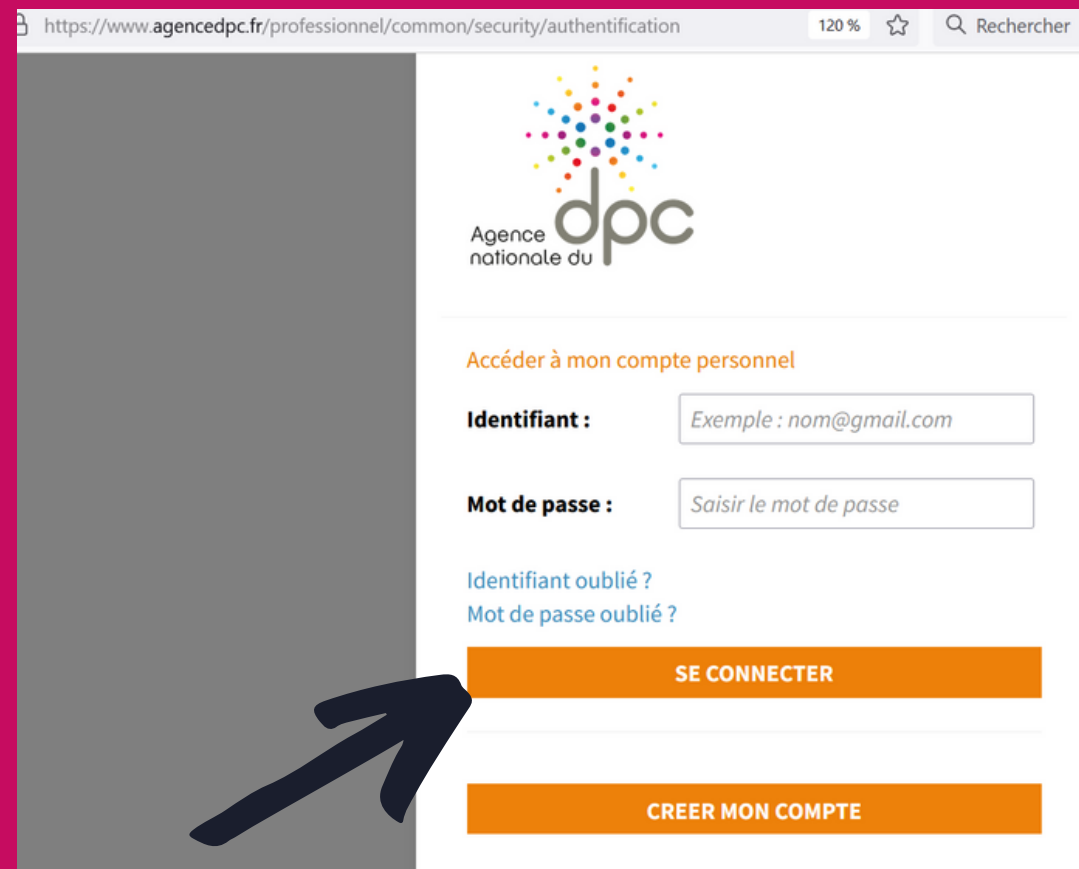
peut être l'aviez vous
déjà fait alors entrez
votre identifiant et
votre mot de passe et
passez à la diapo
suivante....

mise à jour janvier 2023



1 CRÉER OU METTRE À JOUR SON ESPACE SUR AGENCE DPC

Compléter les informations et valider votre compte



https://www.agencedpc.fr/professionnel/common/security/authentication 120 % Rechercher

Agence nationale du **dpc**

Accéder à mon compte personnel

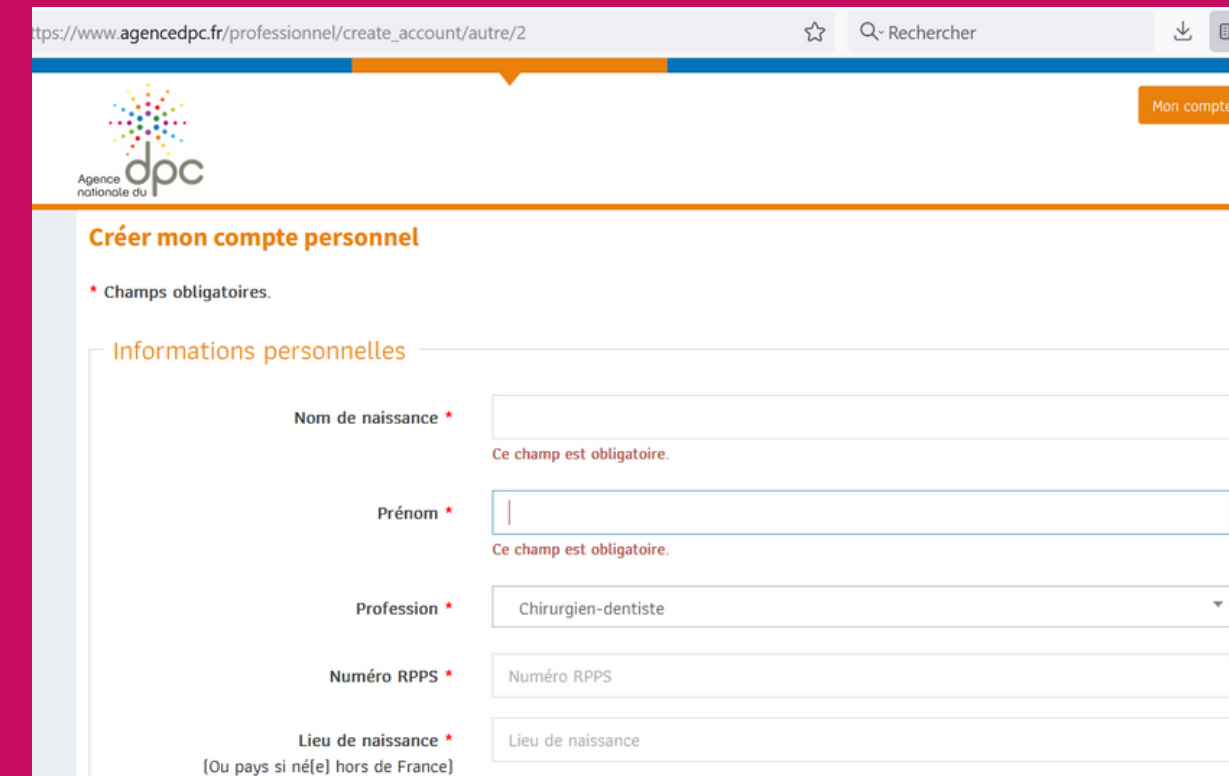
Identifiant :

Mot de passe :

[Identifiant oublié ?](#)
[Mot de passe oublié ?](#)

SE CONNECTER

CREER MON COMPTE



https://www.agencedpc.fr/professionnel/create_account/autre/2 Rechercher

Agence nationale du **dpc** Mon compte

Créer mon compte personnel

* Champs obligatoires.

Informations personnelles

Nom de naissance *
Ce champ est obligatoire.

Prénom *
Ce champ est obligatoire.

Profession *

Numéro RPPS *

Lieu de naissance *
(Ou pays si né(e) hors de France)

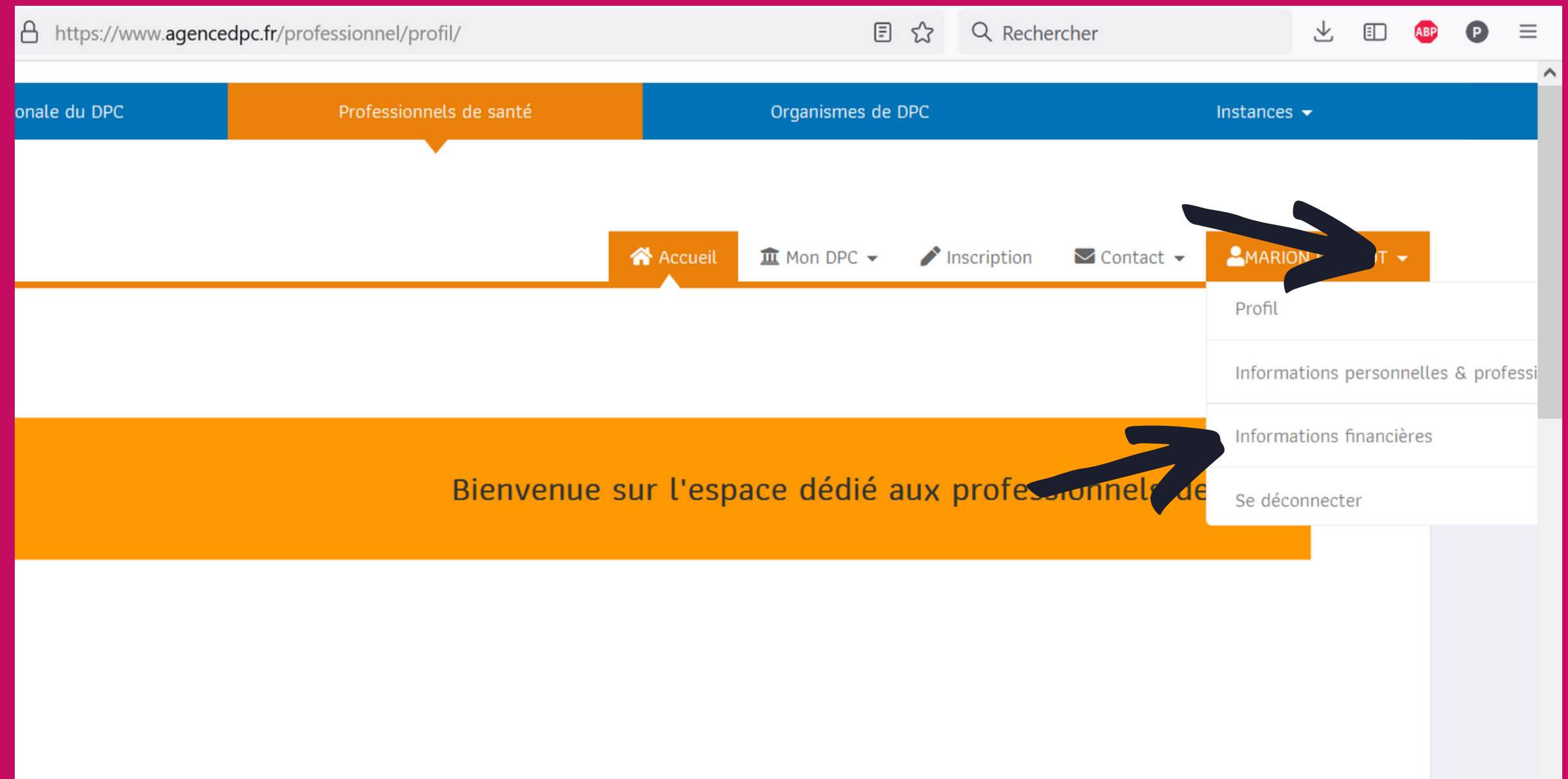
Ensuite se connecter sur votre compte

mise à jour janvier 2023



I CRÉER OU METTRE À JOUR SON ESPACE SUR AGENCE DPC

Cliquer sur la flèche à côté du nom puis sur "informations financières" qui apparait



mise à jour janvier 2023



1 CRÉER OU METTRE À JOUR SON ESPACE SUR AGENCE DPC

cliquer sur "Modifier" en bas à droite

Cocher la première case afin de percevoir une prise en charge de votre action DPC et une indemnité pour compenser le temps passé à cette formation

Informations financières

En tant que professionnel de santé libéral, vous avez la possibilité de définir vos préférences en matière de prise en charge par l'Agence. Nous vous rappelons que seuls les professionnels de santé conventionnés [art. R 4021-22] peuvent prétendre à cette prise en charge. Tout professionnel de santé non conventionné doit conserver la coche prévue par défaut, indiquant un refus de prise en charge par l'Agence.

Les professionnels de santé exerçant en centre de santé conventionné et éligibles à la prise en charge de l'Agence doivent télécharger le RIB de leur centre de santé. Tout non-respect de ces règles entraînerait une demande de remboursement des montants versés indûment par l'Agence nationale du DPC.

Je souhaite la prise en charge par l'ANDPC des frais pédagogiques relatifs à mes inscriptions à des actions de DPC et de mon indemnisation pour perte de revenu.

Je souhaite la prise en charge par l'ANDPC des frais pédagogiques relatifs à mes inscriptions à des actions de DPC par l'ANDPC mais ne souhaite pas être indemnisé pour perte de revenu.

Je ne demande aucune prise en charge par l'Agence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation pour perte de revenu.

IBAN *

BIC *

Justificatif : copie de votre IBAN * [Iban.pdf](#)

A noter, la case « non prise en charge » est nécessairement pré-cochée par défaut, tant que vous n'avez pas fait part de votre décision en matière de prise en charge par

et "Valider" en bas à droite

mise à jour janvier 2023



2 PERMETTRE AU CONSEIL DE L'ORDRE D'ACCÉDER À VOS ACTIONS DPC

Etape à vérifier même si vous aviez déjà créé votre espace sur agence DPC car cela vous évitera d'avoir à envoyer tous les 3 ans votre relevé au Conseil de l'Ordre

Cliquer sur la flèche à côté du nom puis sur "Profil" qui apparaît



2

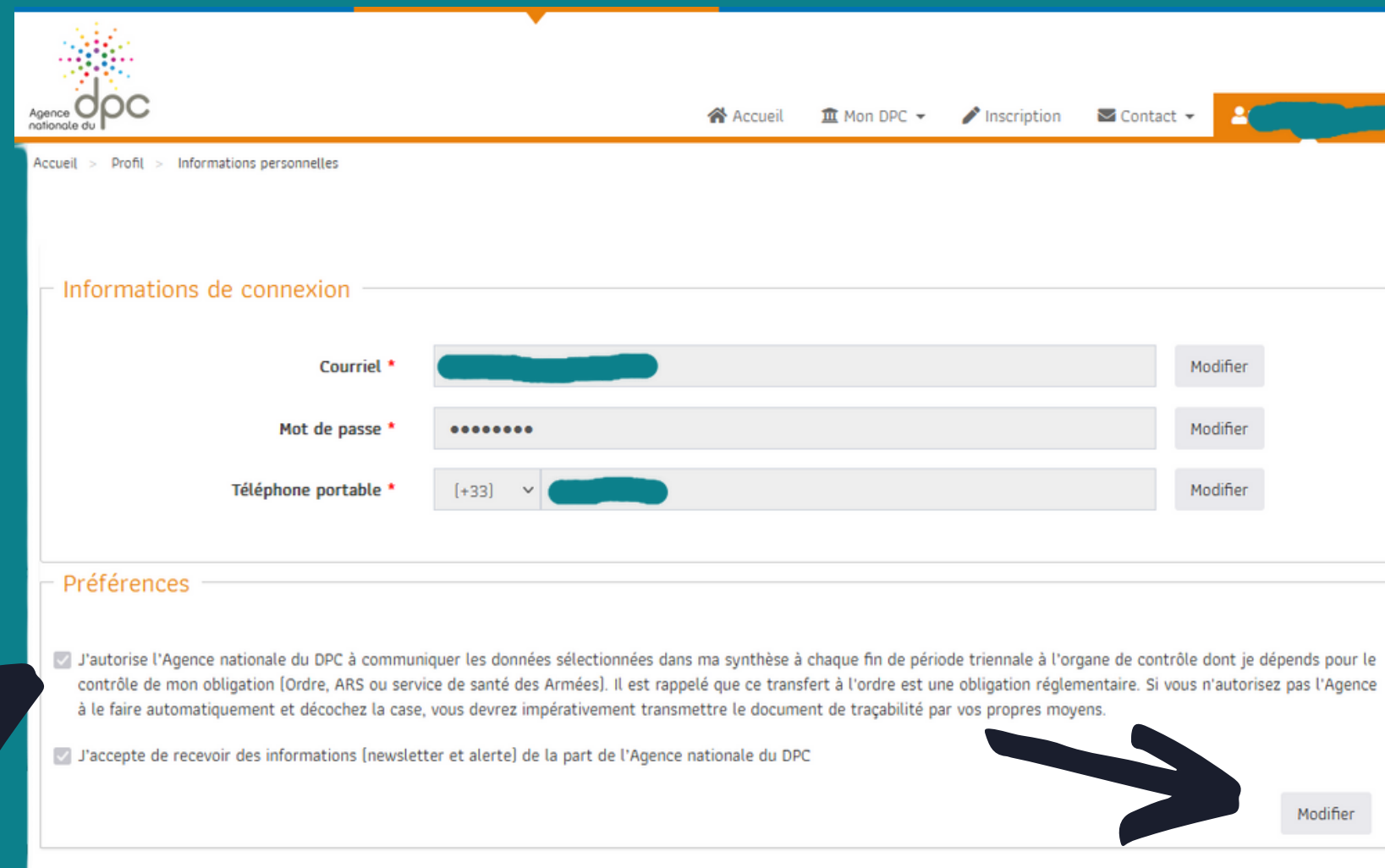
PREMETTRE AU CONSEIL DE L'ORDRE D'ACCÉDER À VOS ACTIONS DPC

Vérifiez que vos coordonnées sont bonnes et que la case "J'autorise l'Agence nationale du DPC à communiquer les données sélectionnées dans ma synthèse....." est cochée.

Si ce n'est pas les cas, cliquer sur "Modifier" en bas à droite, cocher la case et cliquer en bas à droite sur "Enregistrer"

Sfcd

mise à jour janvier 2023



The screenshot shows the 'Informations personnelles' page of the Agence nationale du DPC. It is divided into two sections: 'Informations de connexion' and 'Préférences'. In the 'Informations de connexion' section, there are three rows: 'Courriel' with a redacted email address and a 'Modifier' button; 'Mot de passe' with a masked password and a 'Modifier' button; and 'Téléphone portable' with a dropdown menu set to '+33' and a redacted number, also with a 'Modifier' button. The 'Préférences' section contains two checked checkboxes. The first checkbox is accompanied by a detailed text block explaining the data sharing policy. The second checkbox is for receiving newsletters and alerts. A 'Modifier' button is located at the bottom right of the preferences section. Two large black arrows are overlaid on the image: one points to the first checkbox, and the other points to the 'Modifier' button at the bottom right.

2

PREMETTRE AU CONSEIL DE L'ORDRE D'ACCÉDER À VOS ACTIONS DPC

C'EST FAIT ON SE DECONNECTE DE CE PORTAIL !

Cliquer sur la flèche à côté du nom puis sur "Se déconnecter" qui apparaît



https://www.agencedpc.fr/professionnel/profil/finance/show_espace_financiere

Agence nationale du DPC | Professionnels de santé | Organismes de DPC | Instances

Accueil | Mon DPC | Inscription | Contact | MARION P. | Se déconnecter

Informations financières

Informations financières

Professionnel de santé libéral, vous avez la possibilité de définir vos préférences en matière de prise en charge par l'Agence. Neuf professionnels de santé conventionnés [art. R 4021-22] peuvent prétendre à cette prise en charge. Tout professionnel de santé non conventionné doit conserver la possibilité, par défaut, indiquant un refus de prise en charge par l'Agence.

Les professionnels de santé exerçant en centre de santé conventionné et éligibles à la prise en charge de l'Agence doivent télécharger le RIB de leur centre de santé.

Le non respect de ces règles entraînerait une demande de remboursement des montants versés indûment par l'Agence nationale du DPC.

Et maintenant vous pouvez vérifier vos actions DP₃C ou vous inscrire à d'autres sur le 2^éme portail (et oui il y en a 2...)

mise à jour janvier 2023



3

VALIDER ET SUIVRE SES ACTIONS DPC SUR MONDPC

se rendre sur le portail <https://www.mondpc.fr/>

The screenshot shows the homepage of the Agence nationale du Développement Professionnel Continu (DPC). The browser address bar displays <https://www.mondpc.fr/>. The logo for the Agence nationale du DPC is in the top left. A navigation menu on the left includes: [agencedpc.fr](#), [Accueil](#), [Actualités](#), [Forfaits](#), [Le DPC en pratique](#), and [Guides et aides](#). The main content area features a red banner with the text: **Bienvenue sur "www.mondpc.fr", site de l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu (DPC) dédié à l'inscription des professionnels de santé éligibles* à la prise en charge du DPC.** Below this is a section titled **#Actualités** with a sub-section **Règles de prise en charge**. The text explains that the DPC agency participates in the funding of continuing education for liberal and salaried professionals in various health fields. It lists categories of professionals who are or are not eligible for funding, such as those without health insurance, those in non-conventioned structures, non-conventioned professionals, and retired professionals. A login form on the right side of the page has fields for **IDENTIFIANT (E-MAIL)** and **MOT DE PASS**, a **VALIDER** button, and a **mot de passe perdu ?** link. A black arrow points to the **MOT DE PASS** field.

Compléter vos identifiants (qui sont les mêmes que sur le portail de l'agence dpc)

mise à jour janvier 2023



VALIDER ET SUIVRE SES ACTIONS DPC SUR MONDPC

https://www.mondpc.fr/index.php/mondpc/espace_personnel

Agence nationale du dpc

docteur@marionpetelot.fr | dernière connexion le 28/04/2022 14:37 - Déconnexion

VOS MESSAGES EN ATTENTE

23/12/2021 : Information concernant les actions de tutorat

Les sections professionnelles des IDE, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes et pédicures-podologues ont décidé de limiter à 14H le droit de tirage en hors quota pour les actions relatives au tutorat de stage.

Pour toute action sur cette thématique dont la durée dépasserait 14H, la règle est d'imputer la durée restante sur le quota individuel du professionnel. **Attention donc, pour tous les professionnels qui feraient le choix de s'inscrire à une action de tutorat de stage de 28H en 2022, l'intégralité du forfait individuel sera consommé et rendra impossible la prise en charge d'une inscription sur une autre thématique.**

L'Agence a en revanche constaté un bug informatique : à ce stade, pour les professionnels qui ont souhaité s'y inscrire, les heures excédant la durée de 14H ne s'imputent pas sur le forfait. Nous allons donc corriger cela le plus rapidement possible.

En attendant, pour chacune de vos inscriptions à une action de tutorat nous interviendrons manuellement pour permettre la prise en charge des 14H sur votre quota individuel. Vous pouvez donc vous inscrire sans risque.

Attention, en revanche, si vous vous inscriviez entretemps à

en cliquant sur mon compte vous aurez un lien pour retourner sur agencedpc (pour y changer vos coordonnées par exemple)

3

VALIDER ET SUIVRE SES ACTIONS DPC SUR MONDPC

ENREGISTRER UNE ACTION DPC

- Soit votre organisme de formation se fait payer directement par le DPC et c'est lui qui gère l'inscription que vous pourrez vérifier en suivant l'étape de la diapo suivante
- Soit vous devez vous enregistrer vous même

dans ce cas cliquer sur "recherche actions"



agencedpc.fr
Accueil
Mon compte
Mes actions de DPC
Mon forfait DPC
Messages
Recherche actions
Actualités
Forfaits
Le DPC en pratique
Guides et aides

VOS MESSAGES EN ATTENTE

23/12/2021 : Information concernant les actions de tutorat
Les sections professionnelles des IDE, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes et pédicures-podologues ont décidé de limiter à 14H le droit de tirage en hors quota pour les actions relatives au tutorat de stage.
Pour toute action sur cette thématique dont la durée dépasserait 14H, la règle est d'imputer la durée restante sur le quota individuel du professionnel. **Attention donc, pour tous les professionnels qui feraient le choix de s'inscrire à une action de tutorat de stage de 28H en 2022, l'intégralité du forfait individuel sera consommé et rendra impossible la prise en charge d'une inscription sur une autre thématique.**

recherchez votre formation (souvent via le numéro de l'organisme (99BR pour FFCD) ou la référence de l'action de votre organisme de formation

agencedpc.fr
Accueil
Mon compte
Mes actions de DPC
Mon forfait DPC
Messages
Recherche actions
Actualités
Forfaits
Le DPC en pratique
Guides et aides
Signalement

RECHERCHER UNE ACTION

Numéro organisme (4 chiffres) **ou** Référence de l'action (11 chiffres) **RECHERCHER**

Profession(s) * Chirurgien dentiste
Spécialité(s) * Chirurgie dentaire
Année de réalisation * 2022
Mode d'exercice Sélectionner des modes d'exercice
Actions spécifiques Actions interpro en appui de l'exercice coordonné en santé
Type d'action

cliquer sur "s'inscrire" et "valider"

3

VALIDER ET SUIVRE SES ACTIONS DPC SUR MONDPC

RETROUVER VOS ACTIONS DPC ET SUIVRE LEUR AVANCEMENT

The screenshot shows the MondPC website interface. On the left is a navigation menu with the following items: agencedpc.fr, Accueil, Mon compte, Mes actions de DPC, Mon forfait DPC, Messages, Recherche actions, Actualités, Forfaits, Le DPC en pratique, Guides et aides, and Signalement. A black arrow points to the 'Mon forfait DPC' item. The main content area features a red header bar, a user profile section with the email 'docteur@marionpetelot.fr' and a last connection date of '28/04/2022 14:37', and a section titled 'VOS MESSAGES EN ATTENTE'. A message dated '23/12/2021' is visible, discussing information regarding DPC actions for various professions like IDE, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, and pédicures-podologues. The message states that the maximum duration for an action is 14 hours and that users should be aware of the choice to register for a 28-hour action in 2022, which would affect their individual forfait and prevent them from taking other actions.

en cliquant sur
"Mon forfait DPC"
va paraître la liste
des actions passées,
en cours de
traitement et en
attente"

mise à jour janvier 2023



VALIDER ET SUIVRE SES ACTIONS DPC SUR MONDPC

RETROUVER VOS ACTIONS DPC ET SUIVRE LEUR AVANCEMENT

www.mondpc.fr/index.php/ps/forfait_dpc/mon_forfait_dpc_action

Agence nationale du dpc

MON DPC

dernière connexion le 28/04/2022 14:37 - Déconnexion

agencedpc.fr

Accueil

Mon compte

Mes actions de DPC

Mon forfait DPC

Messages

Recherche actions

Actualités

Forfaits

Le DPC en pratique

Guides et aides

Signalement

Prévisionnel d'après vos inscriptions

Année	Plafond en nombre d'heures	Nombre d'heures consommées	Nombre d'heures hors quota consommées
2017	14 dont 7 maxi pour le non présentiel		
2018	14 dont 7 maxi pour le non présentiel		
2019	14 dont 14 maxi pour le non présentiel	14	0
2020	14 dont 14 maxi pour le non présentiel		
2021	14 dont 14 maxi pour le non présentiel	14	0
2022	14 dont 14 maxi pour le non présentiel	14	0

Réf.	N°	Action	Début	Fin	Participation Agence DPC	Votre Indemnisation	Paiement
79061900004	2	L'hygiène des auto-touristes et...	07/02/2019	09/02/2019	784,00 €	630,00 €	Demande payée 15/03/2019
91052100005	16	Les soins directs	17/04/2021	23/05/2021	390,00 €	157,50 €	Demande payée 15/07/2021
91052100026	2	L'apprentissage	04/12/2021	31/12/2021	392,00 €	157,50 €	Demande en cours de traitement
18102200004	5	Maintenance des onlays	17/03/2022	17/03/2022	0,00 €	360,00 €	Demande en cours de traitement
18102200003	5	Travail de Fluor...	20/10/2022	20/10/2022	0,00 €	270,00 €	En attente facture organisme

Prévisionnel d'après vos inscriptions AAP

Explications :

- vous avez droit à 18h € de crédit par an pour rembourser vos frais de formation à raison de 65€/h pour une formation continue (soit 455€ pour une journée de 7h)
- la "participation agence DPC" est versée directement à l'organisme
- On peut toucher une "indemnisation" même lorsque l'organisme a été intégralement payé par le DPC pour dédommagement du temps passé à la formation (par exemple 315€ pour 7h de formation continue en présentiel ou en classe virtuelle soit 45€/h)

[Retrouvez ici la grille des forfaits pour 2023/2025](#)

mise à jour janvier 2023



4

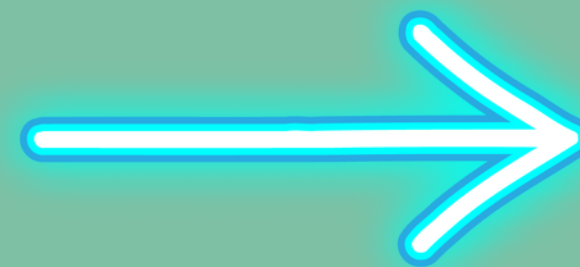
VERIFIER QUEL TYPE D'ACTION DPC VOUS AVEZ FAIT OU VOUS POUVEZ FAIRE

AFIN DE VOUS ASSURER QUE VOS ACTIONS DPC SONT BIEN
RÉPARTIES SUR AU MOINS DEUX DES TROIS TYPES QUI EXISTENT
COMME DANS LE SCHÉMA DIAPO 5

1) vérifier à quel type vous avez/allez déjà participer

2) si besoin de faire un autre type d'action (par exemple parce que vous n'avez fait que des actions de formation continue).

ON VOUS EXPLIQUE CES 2 ÉTAPES DANS LES DIAPO SUIVANTES



4

VERIFIER QUEL TYPE D'ACTION DPC VOUS AVEZ FAIT OU VOUS POUVEZ FAIRE

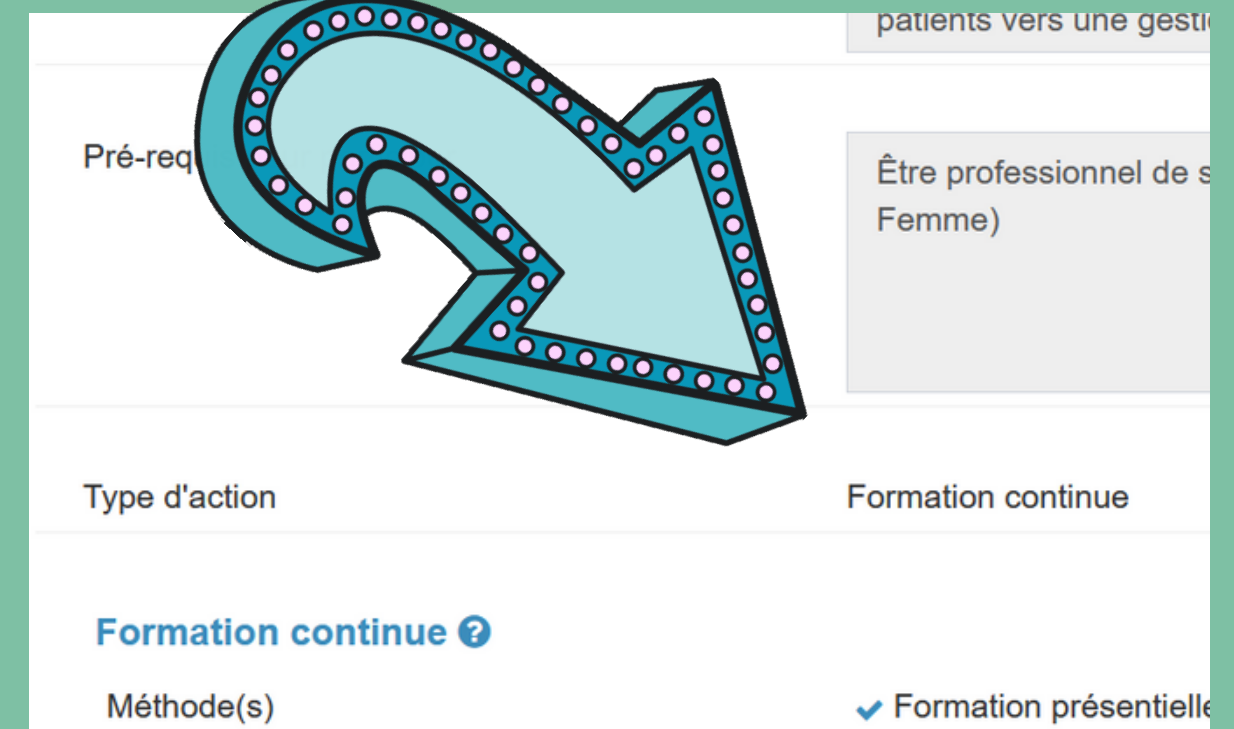
POUR VÉRIFIER À QUEL TYPE D'ACTION VOUS AVEZ/ALLEZ DÉJÀ PARTICIPER

Toujours sur mondpc en cliquant sur "Mes actions DPC" va paraître la liste des actions passées, en cours et à venir et en cliquant sur la "Ref. action" le détail de l'action s'affiche et son type est écrit en faisant defiler vers le bas



Mes actions de DPC

Votre réponse	Réponse organisme	Action	Réf. Action	Numéro session	Organisme DPC
●	●	L'hypnose convert... hypnose pour patients et praticiens. Hypnose et enfants	79061900004	2	SARL Hy... Tél: 0625



4

VERIFIER QUEL TYPE D'ACTION DPC VOUS AVEZ FAIT OU VOUS POUVEZ FAIRE

POUR CHERCHER UNE ACTION D'UN TYPE PARTICULIER PAR EXEMPLE SI VOUS N'AVEZ QU'UNE/DES ACTIONS DE TYPE FORMATION CONTINUE

Toujours sur [mondpc](https://www.mondpc.fr) en cliquant sur "Recherche actions" vous accédez à la page sur laquelle vous pouvez vous inscrire pour une formation mais également rechercher des formation par type d'action

The image shows two screenshots of the mondpc website. The left screenshot shows the main navigation menu with 'Recherche actions' highlighted by a black arrow. The right screenshot shows the search results page for 'Recherche actions' with a search form and a list of results. A black arrow points to the 'Type d'action' dropdown menu in the search form, which is currently set to 'Evaluation des pratiques professionnelles'. Below the search form, the results list includes 'Programme intégré', 'Formation continue', 'Evaluation des pratiques professionnelles', and 'Gestion des risques'.

A noter qu'un "programme intégré" correspond à 2 types d'action en une seule action

mise à jour janvier 2023



4

VERIFIER QUEL TYPE D'ACTION DPC VOUS AVEZ FAIT OU VOUS POUVEZ FAIRE

POUR CHERCHER UNE ACTION D'UN TYPE PARTICULIER
PAR EXEMPLE SI VOUS N'AVEZ QU'UNE/DES ACTIONS DE TYPE FORMATION
CONTINUE

Vous trouverez alors la liste des
formations qui correspondent à vos
critères pour vous y inscrire

À VOUS DE JOUER

YEAH!

QUELQUES REMARQUES

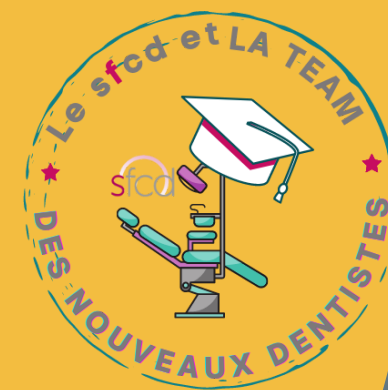
Pour vous inscrire à une formation DPC, vous devez absolument faire une double inscription :
via votre compte DPC mondpc au plus tard la veille de la formation (après ce n'est plus possible) + auprès de l'organisme de formation

Les montants de la prise en charge et de l'indemnisation varient selon : la profession, le type d'action, la durée de l'action, le format (présentiel, distanciel, mixte)...

Des questions sur votre compte DPC ?

Vous pouvez directement contacter [l'ANDPC ICI](#)

mise à jour janvier 2023



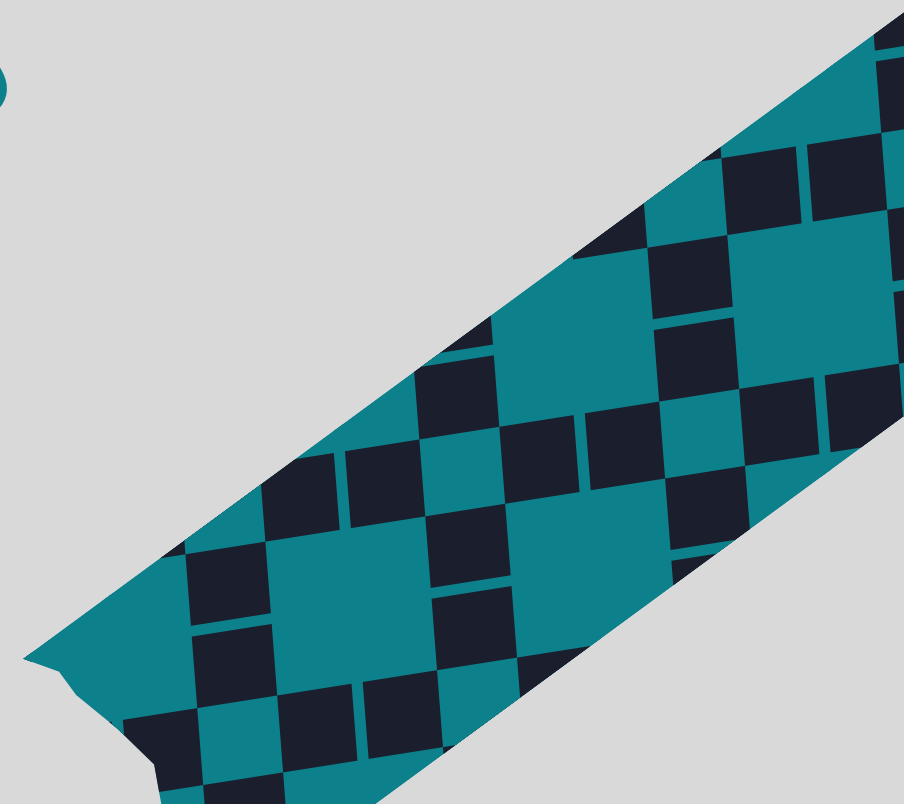


ffco formation est agréé DPC

Retrouvez ICI toutes nos

formations dont celles

validées DPC.



Toujours là pour vous
guider, vous soutenir et vous
informer :

